

ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Guide des études Sécurité et études policières

2026-2027

Table Des Matières

Mot De Bienvenue.....	3
Structure Du Programme	4
CHEMINEMENT-TYPE 2025-2028.....	4
COURS PREALABLES A LA MAITRISE EN CRIMINOLOGIE.....	6
COURS OBLIGATOIRES, OPTIONNELS ET AU CHOIX.....	6
Transferts Et Equivalences.....	7
Stages	7
Rencontres Durant L'annee.....	8
Politique Sur Le Plagiat.....	9
REGLES PENDANT UN EXAMEN	9
EXAMEN A DISTANCE	9
Examens Differes (Absence A Un Examen)	9
Règlement Pédagogique.....	10
ARTICLE 9.9 JUSTIFICATION D'UNE ABSENCE	10
Notation.....	11
Règle Sur Les Retards Pour Les Remises Des Travaux.....	13
Demande De Révision De Notes.....	13
Rappel Des Dates Importantes.....	14
Calendrier Des Études De La FAS 2025-2026	15
Évaluation Des Enseignant(E)S Par Les Etudiant(E)S	16
Synchro Et Centre Etudiant	16
INSCRIPTIONS AUX COURS.....	17
CONSULTER VOS NOTES.....	19
COURS AU CHOIX : COMMENT RECHERCHER L'OFFRE DE COURS	21
La Plateforme Studium	23
Centre International De Criminologie Comparee (Cicc).....	24
Association Des Etudiant(E)S De L'école De Criminologie	24
Fédération Des Associations Etudiantes Du Campus De L'Université De Montréal (Faécum)	25
Services A L'Université De Montréal.....	26
Participation Aux Divers Comités	28
ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE.....	28
COMITE DES ETUDES.....	28
COMITE SANTE ET BIEN-ETRE	28
COMITES <i>AD HOC</i>	29
Programme D'échange International.....	29
Cours Expérience Pratique (Cri2005)	29
Stages En Region	30
Informations En Rafale	30
Personnes – Ressources Et Leurs Rôles.....	31
Annexe 1 - Description Des Cours	32

Mot de bienvenue

Bienvenue à l'École de criminologie et félicitations pour votre admission au baccalauréat en sécurité et études policières ! Nous sommes heureux de vous accueillir et nous espérons que ce parcours chez nous vous permettra de parfaire vos connaissances et vos expériences tout en ayant du plaisir et en vous développant sur les plans personnel et professionnel.

Ce guide regroupe plusieurs informations déjà disponibles sur le site Internet de l'Université de Montréal¹ et sur celui de l'École de criminologie² pour lesquelles nous avons cru bon résumer et adapter à notre unité académique pour vous rendre le tout plus accessible. Vous pourrez compléter ces informations en consultant les autres sources et sites disponibles.

Nous vous invitons aussi à consulter le site des Services à la vie étudiante | UdeM (umontreal.ca) pour prendre connaissance de tous les services qui vous sont proposés par l'université. À la rentrée, vous trouverez aussi un agenda étudiant au 2^{ième} étage du Pavillon Jean Brillant qui présente le calendrier académique, le plan du campus, les activités de la rentrée et les coordonnées des divers services.

Sachez également qu'en tant que responsable de programme, mon rôle est de vous assister tout au long de votre cheminement universitaire. N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin davantage d'informations, de conseils sur votre parcours ou si vous avez besoin d'un support quelconque pour favoriser votre réussite.

**N'OUBLIEZ PAS ! L'UNIVERSITÉ ENVOIE SES COMMUNICATIONS PAR COURRIEL.
CONSULTEZ VOTRE BOÎTE RÉGULIÈREMENT !**

Bonne rentrée à tous et à toutes !

Sophie

Sophie Allard

Responsable du baccalauréat en sécurité et études policières

Coordonnatrice des stages SIP et CRI (analyse)

École de criminologie, Université de Montréal

Pavillon Lionel-Groulx, Local C-4116

514-343-6111 poste 1376

sophie.allard.1@umontreal.ca

¹ www.umontreal.ca

² www.crim.umontreal.ca

Structure du programme

La structure du baccalauréat en sécurité et études policières est assez compacte en début de parcours et comporte plusieurs cours obligatoires. **Il est important de respecter cette structure pour éviter de prolonger la durée de la formation car certains cours sont préalables à d'autres et pour plusieurs, ils ne se donnent qu'une seule fois par année.** Si vous devez annuler ou abandonner un cours obligatoire, nous vous suggérons d'en parler à la responsable de votre programme ou à la technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE) afin de bien planifier les suites de votre formation et de bien vous conseiller.

Tous les nouveaux étudiant(e)s admis doivent suivre cette version (05) du programme. Si vous avez déjà des cours de faits dans un autre programme, nous vous invitons à nous contacter pour voir comment transférer les cours ou en demander des équivalences et vous aider dans votre cheminement scolaire.

Cheminement-type 2026-2029³

	Automne		Hiver	
Bac 1	CRI 1006-B	Méthodes et recherche en criminologie	CRI 2531	L'analyse stratégique en criminologie
	DRT 1002S-Z	Introduction au droit	DRT 1505-Z	Droit pénal 1
	SIP 1000	Sécurité intérieure: nature et mission	SIP 2080	La sécurité privée
	SIP 2010	Gestion en sécurité intérieure	PHI2990 SIP2990	Fond. Enjeux prat. de l'éthique (1.5cr.) Éthique appliquée en sécur. intér. (1.5cr.)
	+ 1 cours	Choisir parmi les blocs 01C, 01E ou Z	SIP2040	Sécurité et cadre normatif
Bac 2	CRI 3950	Criminalité informatique	CRI 3361	Prévention du crime
	SIP2030	Organisation de l'enquête	SIP 2085	Police et sécurité transnationale
	SIP 2242	Gestion de crises et plan d'urgence	SIP 3040	Rég. Criminalité économique
	SIP3060	Exploitation des systèmes d'information	SIP 3070	Organisation de la sécurité intérieure
	SIP 3090	Le renseignement	+ 1 cours	Choisir parmi les blocs 01C, 01E ou Z
Bac 3	SIP 3001	Préparation de stage	SIP 3006	Stage pratique (6 crédits)
	CRI3013	Analyse de la criminalité	SIP 3100	Rétroaction de stage
	+ 1 cours	Choisir parmi les blocs 01C, 01E ou Z	+ 1 cours	Choisir parmi les blocs 01C, 01E ou Z
	+ 1 cours	Choisir parmi les blocs 01C, 01E ou Z		
	+ 1 cours	Choisir parmi les blocs 01C, 01E ou Z		
	+ 1 cours	Choisir parmi les blocs 01C, 01E ou Z		

³ Voir l'annexe 2 pour la description des cours, aussi disponible à <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/> en recherchant avec le sigle

Afin de compléter votre programme, vous devez **OBLIGATOIREMENT** compléter le nombre de crédits⁴ requis **POUR CHACUN DES BLOCS** tel qu'indiqué dans le tableau suivant (les descriptions de cours se trouvent en annexe) :

Bloc 01A obligatoire (9 crédits) Connaissances criminologiques CRI 2531 _____ CRI 3013 _____ CRI 3361 _____ Bloc 01B obligatoire (6 crédits) Connaissances en droit DRT 1002S _____ DRT 1505-Z _____ Bloc 01C option (6 crédits) Connaissances générales CRI 1050 _____ CRI 1100 _____ CRI 1511 _____ CRI 2005 _____ CRI 2410 _____ CRI 3201 _____ CRI 3305 _____ CRI 3341 _____ CRI 3495 _____ CRI 3540 _____ DRT 1222 _____ DRT 1224 _____ DRT 1502 _____ DRT 3503 _____ DRT 3505 _____ DRT 3603 _____ DRT 3806 _____ IFT 1912 _____ IFT 1931 _____ PHI 1400 _____ PHI 3660 _____ POL 1953 _____ POL 1954 _____ PSY 1075 _____ SOL 2410 _____	Bloc 01D obligatoire (54 crédits) Connaissances en sécurité et études policières CRI 1006 _____ CRI 3950 _____ PHI 2990 _____ 1.5cr. SIP 1000 _____ SIP 2010 _____ SIP 2030 _____ SIP 2040 _____ SIP 2080 _____ SIP 2085 _____ SIP 2242 _____ SIP 2990 _____ 1.5cr. SIP 3001 _____ SIP 3006 _____ 6cr. SIP 3040 _____ SIP 3060 _____ SIP 3070 _____ SIP 3090 _____ SIP 3100 _____	Bloc 01E option (12 Crédits) Connaissances en sécurité et études policières CRI 1730 _____ CRI 3040 _____ CRI 3213 _____ CRI 3318 _____ DRT 2510-G _____ DRT 2520-G _____ GSP 1040 _____ SIP 1500-G _____ SIP 2050 _____ SIP 3030 _____ SIP 3050 _____ SIP 3071 _____ SIP 3082 _____ SIP 3085 _____ SIP 3242 _____ Bloc Z au choix (3 crédits) _____
---	---	--

⁴ Un cours équivaut à 3 crédits, sauf indication contraire.

Cours préalables à la maîtrise en criminologie

Si vous désirez poursuivre vos études au deuxième cycle à la maîtrise en criminologie, vous devez obligatoirement suivre les cours suivants :

- CRI1050 Sociocriminologie (offert en option dans le bloc B)
- CRI1100 Psychocriminologie (offert en option dans le bloc B)

ET

- L'un des deux cours de méthodologie : CRI3213 méthodologie qualitative OU CRI3318 méthodologie quantitative (offert en option dans le bloc E)

ET

- Le SIP3050 criminalistique pour l'option criminalistique et information (offert en option dans le bloc E)

Cours obligatoires, optionnels et au choix

Un cours « **obligatoire** » est un cours qu'il est requis de faire pour compléter avec succès le programme et obtenir le diplôme. Les cours sont regroupés dans des blocs dits obligatoires.

Un cours « **à option** » est un cours à choisir parmi une liste de cours définie. Ces cours sont regroupés dans des blocs et un nombre minimum et/ou maximum de crédits est indiqué. Ces cours sont souvent, mais non exclusivement, du même sigle que les cours obligatoires et permettent de faire une étude plus approfondie d'un sujet de la discipline étudiée.

Par ailleurs, un « **cours au choix** » et un « **cours hors programme** » sont deux choses différentes et il faut faire attention lorsque vous faites votre choix de cours :

- Un cours « **au choix** » est un cours dans une discipline autre que votre spécialisation. Ce ne peut donc pas être un cours que vous pourriez prendre à option. Ainsi, tous les cours « CRI » et les cours « SIP » en sont exclus. Cependant, le **cours au choix** (contrairement au cours hors programme) fait partie des 90 crédits requis pour compléter le programme et la note obtenue est contributive à la moyenne générale.
- Un **cours hors programme** ne s'insère pas dans votre baccalauréat et la note obtenue n'est pas contributive à la moyenne générale. Il est surtout pris dans les situations suivantes :
 - Étudiants qui en sont à leur dernier trimestre du baccalauréat et qui ont besoin de 3 crédits supplémentaires pour être à temps plein ;
 - Cours d'appoint de niveau cégep (ex : maths). À noter que ce type de cours est toujours hors programme ;
 - Étudiants qui n'ont plus de cours au choix et qui désirent prendre un cours répondant à un intérêt personnel (ex : cours de langue étrangère)

Transferts et équivalences

Si vous avez fait des cours universitaires, vous pouvez demander des équivalences ou transferts à partir du mois d'octobre de votre 1^{re} session. Pour ce faire, vous devez remplir soit remplir un **formulaire de transfert** (dans le cas des cours suivis à l'**UdeM**), soit remplir la demande via la pastille **Reconnaissance des acquis** dans Synchro (avant d'accéder à votre centre étudiant) pour demander une équivalence d'un ou des cours suivis dans une autre université ou pour une technique collégiale complétée⁵. Concernant les demandes d'équivalences, votre dossier sera étudié et une décision sera rendue. Il est entendu que la structure de programme doit être respectée. Afin d'avoir les meilleurs conseils pour votre cheminement scolaire nous vous invitons à communiquer avec votre responsable de programme dès votre admission. Nous pourrions étudier les cours et vous donner notre décision à savoir si les cours seront crédités ou non et vous devrez soumettre le formulaire en octobre pour que le tout soit traité dans le système.

- Transfert de cours : si la demande est acceptée, la note apparaît alors au relevé de notes du programme et est comptabilisée dans la moyenne générale. Le formulaire pour une demande de transfert dans votre synchro est « CHE_Transfert ». Les transferts ne sont valides que pour les cours suivis à l'Université de Montréal.
- Équivalence de cours : si la demande est acceptée, la mention « EQV » apparaît dans le relevé de notes du programme et la note obtenue dans ledit cours ne sera pas comptabilisée dans la moyenne générale.

Pour en savoir davantage sur les formulaires vous pouvez consulter le lien ci-dessous :

<https://registraire.umontreal.ca/publications-et-ressources/formulaires/>

Stages

Pour compléter le baccalauréat, vous devez réussir un stage en milieu professionnel de 6 crédits en plus des cours de préparation au stage (donné à l'automne, 3 crédits) et de rétroaction de stage (donné à l'hiver, 3 crédits). Un guide du stagiaire vous sera remis lors

⁵ Une technique policière complétée permet d'obtenir une équivalence pour le cours de droit pénal (DRT1505). Une technique juridique complétée permet d'obtenir une équivalence pour le cours d'introduction au droit (DRT1002) et le cours de droit pénal (DRT1505). Une technique d'intervention en délinquance (ou technique intervention criminologie) permet d'obtenir une équivalence pour le cours de Délinquance et facteurs criminogènes (CRI1511).

de votre inscription au cours de préparation de stage. Dans ce document se retrouvent les règlements, le rôle des différents intervenant(e)s, la grille d'évaluation, le contrat de stage et d'autres informations vous permettant de vous préparer adéquatement afin de réussir votre stage.

La coordonnatrice des stages est responsable de contacter les milieux et de recueillir l'ensemble des offres de stages. Une fois l'ensemble des offres reçues, celles-ci vous sont communiquées au courant de l'automne. Vous devrez appliquer par vous-mêmes sur une ou plusieurs offres de stage, passer une entrevue et vous soumettre à l'enquête de sécurité⁶ du milieu de stage, au besoin. Cette étape a lieu dans le cadre du cours de préparation au stage (SIP3001). Ne vous inquiétez pas : vous êtes accompagné(e)s tout au long du processus par votre enseignant(e) de stage. Il est à noter que les stages se font obligatoirement à la session d'hiver, en concordance avec le cours rétroaction de stage. Il est également possible de vous trouver un stage de façon indépendante ; vous devez toutefois en discuter avec votre enseignant(e) de stage ou avec la coordonnatrice des stages afin de valider votre choix.

Rencontres durant l'année

Vous recevrez divers courriels au cours de l'année concernant les rencontres à ne pas manquer, entre autres sur les échanges internationaux, les études supérieures à l'École de criminologie, les stages... **Surveillez votre boîte courriel !**

L'École de criminologie organise également des midis-conférences ou diverses activités avec des invités à quelques reprises durant l'année. Vous en serez informés par courriel également. Si vous êtes intéressés par des conférences scientifiques, vous pouvez également consulter le site du [Centre international de criminologie comparée](#) régulièrement.

⁶ Pour ceux et celles possédant un casier judiciaire, il vous sera possible de faire un stage tout de même mais le choix des milieux sera plus limité.

Politique sur le plagiat

L'Université de Montréal s'est dotée d'une [politique](#) en matière de plagiat. **Nous vous invitons à la consulter. Mieux vaut une mauvaise note pour un travail ou un examen qu'une tache à son dossier.**

Règles pendant un examen

- Vous devez présenter votre carte étudiante;
- L'enseignant(e) ou le surveillant(e) n'accepte plus de nouveaux étudiant(e)s à l'examen si l'un d'entre eux a déjà quitté la classe;
- Vous ne pouvez pas quitter la classe avant la 1^{ère} heure;
- Si vous devez aller à la salle de bain, vous devez être accompagné(e) d'un(e) surveillant(e) (on peut aussi vous demander de vider vos poches et de remettre votre téléphone cellulaire).

Examen à distance

Il est important de bien lire les consignes de l'évaluation à distance. Afin de contrer le plagiat, nous pouvons vous demander d'ouvrir le zoom même si l'examen est sur Studium et il est également possible que l'on vous demande de vous identifier à l'aide de votre carte étudiante. Vous ne pouvez pas non plus utiliser de fond d'écran et on pourrait vous demander d'ouvrir votre micro. En ne se conformant pas à ces règles, vous pourriez être réputé(e) absent(e) sans autorisation et recevoir une note d'échec.

Examens différés (absence à un examen)

- Vous devez informer l'enseignant(e) dès que vous savez que vous ne pourrez pas vous présenter à l'examen (ceci peut se faire par courriel);
- Vous devez informer le département (responsable de programme ou TGDE) le plus rapidement possible et **maximum 7 jours ouvrables** suite à la journée d'examen si vous ne pouvez pas vous présenter **en remplissant un formulaire DEEU dans synchro « CHE Absence Évaluation »**. Une pièce justificative peut être nécessaire, selon le cas;
- Le département (responsable de programme et direction) approuve ou non la reprise de l'examen (**les enseignant(e)s ne peuvent pas le faire**) et la TGDE vous informe de la décision et en informe également l'enseignant(e);

- L'enseignant(e) détermine quel type de reprise sera octroyé (examen différé, examen oral, report sur la note finale, travail écrit);
- L'enseignant(e) vous avisera de la procédure pour la reprise de l'examen intra. Pour l'examen de fin de session, c'est le SAFIRE qui gère les dates et endroits de reprise d'examens (et qui vous en informe) si c'est le type de reprise qui est décidé par l'enseignant(e).

Règlement pédagogique

La note F* (échec par absence) vous est attribuée si vous ne vous présentez pas à une évaluation, à moins de le justifier valablement auprès du doyen ou de l'autorité compétente conformément aux modalités établies à l'article 9.9 du règlement pédagogique des études de 1^{er} cycle.

Article 9.9 Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Notation

Notation des cours et inscriptions au relevé de notes (art. 11.1 du [Règlement des études de premier cycle](#)):

La notation finale des cours se fait selon le système littéral. Pour le calcul de la moyenne, chaque note correspond à un nombre de points alloués selon le barème indiqué dans le tableau suivant :

NOTES		POINTS
A+	EXCELLENT	4,3
A		4,0
A-		3,7
B+	TRÈS BON	3,3
B		3,0
B-		2,7
C+	BON	2,3
C		2,0 (a)
C-		1,7
D+	PASSAGE	1,3
D		1,0 (b)
E	FAIBLE (ÉCHEC)	0,5
F	NUL (ÉCHEC)	0,0
F*	ÉCHEC PAR ABSENCE	0,0

(a) = Note maximum pour examen de reprise et Note de passage dans un programme

(b) = Note de passage dans un cours

Certains cours peuvent être évalués par l'une ou l'autre des mentions suivantes :

(S)	succès	sans valeur numérique
(E)	échec	sans valeur numérique
(SN)	sans notation	sans valeur numérique

Diverses mentions peuvent également être inscrites à votre relevé de notes. Ces dernières ne comportent aucune valeur numérique. Ce sont :

ABA	abandon
ATN	en attente
EF	évaluation facultative
EQV	équivalence
EXE	exemption
REM	remise
SE/SN	sans évaluation/sans note

Lors de l'assemblée départementale du 4 décembre 2015, il a été convenu que les enseignant(e)s auraient désormais le choix d'utiliser **soit** a) une grille de conversion à partir des pourcentages (ex : A+ pour les étudiants ayant 90% et plus), **soit** b) une grille de conversion à partir des rangs (ex. : A+ pour le premier 8% des étudiants d'un groupe). Vous devez vous référer au plan du cours pour connaître quelle grille de conversation l'enseignant(e) utilisera.

Le système de notation pourra donc varier d'un cours à l'autre selon le choix des enseignant(e)s qui doivent se conformer à l'une ou à l'autre. Ces derniers doivent également en informer les étudiant(e)s en la mettant dans leur plan de cours :

Conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Conversion des rangs (1^{er} cycle)

Grille de conversion des rangs (1 ^{er} cycle)				
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage	
4,3 4 3,7	A+ A A-	Excellent	8% 25%	
3,3 3 2,7	B+ B B-		Très bon	35%
2,3 2 1,7	C+ C C-			Bon
1,3 1	D+ D	Passable		
0	E		Échec	

Enfin, il reste à préciser que le [règlement des études de 1er cycle](#) (articles 9.3) indique ceci :

« 9.3 Attribution et confirmation d'une note, mention au dossier

a) *Attribution d'une note*

Le professeur responsable de l'évaluation attribue les notes selon le système de notation qu'il a annoncé dans le plan de cours. Toutefois, la note finale préliminaire et la note finale sont exprimées selon le système littéral décrit à l'article 11.

b) *Confirmation de la note*

Dans un délai raisonnable après la fin du trimestre ou après une évaluation, le doyen ou l'autorité compétente examine l'ensemble des résultats, compare les moyennes obtenues dans chaque cours et, le cas échéant, après consultation du ou des professeurs intéressés, arrête les notes finales qui sont inscrites au relevé de notes officiel de l'étudiant. Dans l'attribution de la note finale, le doyen ou l'autorité compétente peut se faire assister par un comité créé à cette fin et composé de professeurs participant à l'enseignement dans le programme.

c) *Mention au dossier*

Les évaluations et les avis écrits donnés à l'étudiant sont versés à son dossier. »

Règle sur les retards pour les remises des travaux

La règle en vigueur à l'École de criminologie relativement aux retards dans la remise des travaux stipule ceci :

[Les travaux remis en retard, sans motif valable, seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Ce délai ne peut excéder 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours. Si vous devez remettre votre travail en retard et que ce dernier est en format papier, vous devez le remettre au secrétariat de l'École de criminologie, le manuscrit étant signé et daté par un employé du département.](#)

Demande de révision de notes

Le [règlement des études de 1^{er} cycle](#) stipule également que l'étudiant peut demander une révision de notes dans les 21 jours ouvrables suite à remise de note. Il doit alors remplir un [formulaire](#) à cet effet au doyen ou à son autorité. Suite à cette demande, l'enseignant

a maximum 30 jours pour informer la direction s'il maintient la note, s'il l'augmente ou s'il l'a diminuée. Si l'étudiant n'est pas satisfait de la décision, il peut faire une demande de révision exceptionnelle en remplissant le formulaire à cet effet. Un comité est alors composé du directeur et de deux autres personnes pour évaluer la demande. À chaque étape, la décision est retransmise à l'étudiant et à l'enseignant responsable du cours.

Rappel des dates importantes

Automne 2026		Hiver 2027	
31 août	Rentrée des étudiant(e)s	7 janvier	Début des cours et des stages
7 septembre	Férié - Fête du travail	22 janvier	Date limite pour annul. et modif. de cours
16 septembre	Date limite pour annulation ou modification de cours	1 ^{er} au 7 mars	Semaine de relâche (ne s'applique pas aux stages)
30 septembre	Congé universitaire - Journée vérité et réconciliation	12 mars	Date limite pour l'abandon de cours avec frais
5 octobre	Élections - Aucun cours	26 et 29 mars	Congé universitaire - Pâques
12 octobre	Congé universitaire - Action de grâce	30 avril	Fin du trimestre
19 au 25 octobre	Semaine de relâche		
6 novembre	Date limite pour l'abandon de cours avec frais		
23 décembre	Fin du trimestre		

Calendrier des études de la FAS 2026-2027

ÉTUDES DE PREMIER CYCLE		Trimestre		Trimestre																																																																																												
ÉTUDES SUPÉRIEURES		Automne 2026		Hiver 2027																																																																																												
Légende		Septembre 2026		Janvier 2027																																																																																												
Les journées de cours sont en caractères gras		<table><tr><th>D</th><th>L</th><th>M</th><th>M</th><th>J</th><th>V</th><th>S</th></tr><tr><td>30</td><td>31*</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td></tr><tr><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td></tr><tr><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td></tr><tr><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td></tr><tr><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td></td><td></td><td></td></tr></table> *Premier jour de cours lundi 31 août 2026		D	L	M	M	J	V	S	30	31*	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30				<table><tr><th>D</th><th>L</th><th>M</th><th>M</th><th>J</th><th>V</th><th>S</th></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td></tr><tr><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td></tr><tr><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td></tr><tr><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td></tr><tr><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td></tr><tr><td>31</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>		D	L	M	M	J	V	S						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31						
D	L	M	M	J	V	S																																																																																										
30	31*	1	2	3	4	5																																																																																										
6	7	8	9	10	11	12																																																																																										
13	14	15	16	17	18	19																																																																																										
20	21	22	23	24	25	26																																																																																										
27	28	29	30																																																																																													
D	L	M	M	J	V	S																																																																																										
					1	2																																																																																										
3	4	5	6	7	8	9																																																																																										
10	11	12	13	14	15	16																																																																																										
17	18	19	20	21	22	23																																																																																										
24	25	26	27	28	29	30																																																																																										
31																																																																																																
premier jour de cours et dernier jour pour passer à un programme non contingenté																																																																																																
dernier jour pour modifier un choix de cours et pour annuler un cours sans frais (cours à horaire régulier)																																																																																																
dernier jour pour abandonner un cours avec frais																																																																																																
examens partiels, s'il y a lieu, sans interruption des cours																																																																																																
journées d'examens																																																																																																
période d'activités libres																																																																																																
congé universitaire ou férié																																																																																																
		Octobre 2026		Février 2027																																																																																												
		<table><tr><th>D</th><th>L</th><th>M</th><th>M</th><th>J</th><th>V</th><th>S</th></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td></tr><tr><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td></tr><tr><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td></tr><tr><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td></tr><tr><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td></tr></table>		D	L	M	M	J	V	S					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	<table><tr><th>D</th><th>L</th><th>M</th><th>M</th><th>J</th><th>V</th><th>S</th></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td></tr><tr><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td></tr><tr><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td></tr><tr><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td></tr><tr><td>28</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>		D	L	M	M	J	V	S									1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28						
D	L	M	M	J	V	S																																																																																										
				1	2	3																																																																																										
4	5	6	7	8	9	10																																																																																										
11	12	13	14	15	16	17																																																																																										
18	19	20	21	22	23	24																																																																																										
25	26	27	28	29	30	31																																																																																										
D	L	M	M	J	V	S																																																																																										
	1	2	3	4	5	6																																																																																										
7	8	9	10	11	12	13																																																																																										
14	15	16	17	18	19	20																																																																																										
21	22	23	24	25	26	27																																																																																										
28																																																																																																
		Novembre 2026		MARS 2027																																																																																												
		<table><tr><th>D</th><th>L</th><th>M</th><th>M</th><th>J</th><th>V</th><th>S</th></tr><tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td></tr><tr><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td></tr><tr><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td></tr><tr><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td></tr><tr><td>29</td><td>30</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>		D	L	M	M	J	V	S	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30						<table><tr><th>D</th><th>L</th><th>M</th><th>M</th><th>J</th><th>V</th><th>S</th></tr><tr><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td></tr><tr><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td></tr><tr><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td></tr><tr><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td></tr><tr><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td><td></td><td></td></tr></table>		D	L	M	M	J	V	S			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31									
D	L	M	M	J	V	S																																																																																										
1	2	3	4	5	6	7																																																																																										
8	9	10	11	12	13	14																																																																																										
15	16	17	18	19	20	21																																																																																										
22	23	24	25	26	27	28																																																																																										
29	30																																																																																															
D	L	M	M	J	V	S																																																																																										
		1	2	3	4	5																																																																																										
6	7	8	9	10	11	12																																																																																										
13	14	15	16	17	18	19																																																																																										
20	21	22	23	24	25	26																																																																																										
27	28	29	30	31																																																																																												
		Décembre 2026		Avril 2027																																																																																												
		<table><tr><th>D</th><th>L</th><th>M</th><th>M</th><th>J</th><th>V</th><th>S</th></tr><tr><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td></tr><tr><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td></tr><tr><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td></tr><tr><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td></tr><tr><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td><td></td><td></td></tr></table>		D	L	M	M	J	V	S			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			<table><tr><th>D</th><th>L</th><th>M</th><th>M</th><th>J</th><th>V</th><th>S</th></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1</td><td>2</td><td>3</td></tr><tr><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td></tr><tr><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td></tr><tr><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td></tr><tr><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td></td></tr></table>		D	L	M	M	J	V	S					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30								
D	L	M	M	J	V	S																																																																																										
		1	2	3	4	5																																																																																										
6	7	8	9	10	11	12																																																																																										
13	14	15	16	17	18	19																																																																																										
20	21	22	23	24	25	26																																																																																										
27	28	29	30	31																																																																																												
D	L	M	M	J	V	S																																																																																										
				1	2	3																																																																																										
4	5	6	7	8	9	10																																																																																										
11	12	13	14	15	16	17																																																																																										
18	19	20	21	22	23	24																																																																																										
25	26	27	28	29	30																																																																																											

Évaluation des enseignant(e)s par les étudiant(e)s

Une évaluation officielle est faite dans les deux dernières semaines de cours. L'évaluation se fait en ligne sur Omnivox. Si l'enseignant(e) demande de faire l'évaluation en classe, il est possible qu'il sorte pendant l'exercice. Sinon, vous pouvez remplir l'évaluation lorsque vous recevez le courriel à cet effet.

Votre évaluation est importante ! Elle permet aux professeur(e)s et aux chargé(e)s de cours de s'ajuster, au besoin. Nous désirons avoir un programme évolutif et qui réponde à vos besoins, donc n'hésitez pas à nous soumettre vos commentaires et vos suggestions !

Synchro et Centre étudiant

Pour vous connecter à Synchro, vous devez avoir un UNIP et un mot de passe. Vous aurez ensuite accès à votre centre étudiant mais aussi à toutes sortes d'informations et de formulaires.

Note : Si vous avez un solde impayé, vous ne pourrez pas vous inscrire à vos cours et la TGDE ne sera pas en mesure de le faire non plus. Au besoin, vous devez communiquer avec le service des droits de scolarité pour régulariser votre situation.

Plusieurs capsules sont disponibles pour vous aider dans votre Centre étudiant :

Si les capsules ne répondent pas à vos questions, vous pouvez communiquer avec le Service aux étudiants au 514-343-7212

Pour de l'aide sur l'utilisation des formulaires DEEU, vous devez consulter ce lien :

<https://registraire.umontreal.ca/publications-et-ressources/formulaires/>

Inscriptions aux cours

Centre étudiant

Études

- [Rechercher](#)
- [Programme études](#)
- [Inscription](#)
- [Vos données études](#)
- [Spécialisation](#)

Autres ⌵ ⌶

📅 Dates limites
🔗 URL
[Légende de l'horaire](#)

		Cours	Horaire
		CRI 6008-A TH (10157)	Ma 13:00 - 15:59 C-4141 Pav. Lionel-Groulx
		CRI 69051-A TH (2362)	Ve 08:30 - 11:29 B-4265 Pav. 3200 J.-Brillant
		SPT 6000-A TH (4836)	À communiquer

[horaire hebdo.](#) ▶

[panier inscription](#) ▶

Finances

Votre compte

[Interrogation compte](#)

Aide financière

[Afficher aide financière](#)

Autres ⌵ ⌶

i **Aucuns frais impayés.**

Sommaire compte

Vous devez 0.00.

▪ Solde:	0.00
▪ N/A	0.00

Votre matricule 1021941 doit obligatoirement être indiqué lors du paiement des droits de scolarité

[transaction paiement](#) ▶

RECHERCHE COURS

Blocages

Aucun blocage

À faire

Aucune chose à faire

Dates Inscription

Période d'inscription 1
Vous pourrez vous inscrire à des cours pour la session Automne 2015 Session régulière le 9 avril 2015 à 00:01.

[détails](#) ▶

Étudier à l'UdeM

[Programmes d'études Studium International](#)

Service aux étudiants

[Carte UdeM](#)
[Vie étudiante](#)
[Tests de français](#)

Gestion des études

Allez à

Rechercher

Programme études

Inscription

Vos données études

panier

historique cours

Panier

Ajouter cours au panier

Le panier sert à enregistrer temporairement les cours qui vous intéressent.

Hiver 2015 | Premier cycle | Université de Montréal

[Légende de l'horaire](#)

Ouvert
 Fermé

Rech. cours

☒ Vos cours oblig. et à option
☐ Cours au choix et hors prog.

Hiver 2015 Panier

Désignation d'exigence
Votre panier est vide.

rechercher

Vos cours Hiver 2015

Inscrit
 Abandonné

Cours	Description	Jours/heures	Local	Désignation d'exigence	Enseignant	Crédits	Statut
CRI 3263-E (3255)	Stage pratique 2 (STG)	À communiquer	À communiquer	1-065-1-0 Cours à option	G. Berlinquette	4.50	✓

Consulter vos notes

SYNCHRO Académique

Centre étudiant

▼ Études

[Rechercher Programme études](#)
[Inscription](#)
 [Vos données études](#) ←
[Spécialisation](#)

↕ >>

Dates limites
 URL
[Légende de l'horaire](#)

Automne 2015 Horaire de cours			
	Cours	Horaire	
	CRI 6008-A TH (10157)	Ma 13:00 - 15:59 C-4141 Pav. Lionel-Groulx	
	CRI 69051-A TH (2362)	Ve 08:30 - 11:29 B-4265 Pav. 3200 J.-Brillant	
	SPT 6000-A TH (4836)	À communiquer	

[horaire hebdo.](#) ▶

[panier inscription](#) ▶

▼ Finances

Votre compte
[Interrogation compte](#)

Aide financière
[Afficher aide financière](#)

↕ >>

Aucuns frais impayés.

Sommaire compte

Vous devez 0.00.

- Solde: 0.00
- N/A 0.00

Votre matricule 1021941 doit obligatoirement être indiqué lors du paiement des droits de scolarité

[transaction paiement](#) ▶

▼ Blocages

Aucun blocage

▼ À faire

Aucune chose à faire

▼ Dates Inscription

Période d'inscription 1
 Vous pourrez vous inscrire à des cours pour la session Automne 2015 Session régulière le 9 avril 2015 à 00:01.

[détails](#) ▶

▼ Étudier à l'UdeM

[Programmes d'études Studium International](#)

▼ Service aux étudiants

[Carte UdeM](#)
[Vie étudiante](#)
[Tests de français](#)

▼ Gestion des études

Aller à  

Rechercher

Programme études

Inscription

Vos données études

Vos données études

Exigences réussite [Votre rapport cheminement](#)
Rapport simulation [Création scénario simulation](#)
Spécialisation [Votre spécialisation](#)

Transfert crédits [Votre rapport transfert crédits](#)

Historique cours [Votre historique cours](#)

Relevé [Relevé notes non officiel](#)
[Demande relevé notes officiel](#)

Attestation inscription et diplômes [Demande attestation inscription et diplômes](#)

Résultats exigés [Consulter mes résultats scolaires](#)

Étapes obligatoires [Consulter mes étapes obligatoires](#)

Remise diplômes [Demande remise diplôme](#)

Votre programme :

- Établissement - Université de Montréal
- Cheminement - Cycles supérieurs
- Progr. - Criminologie 2e.
- (Maîtrise) - Criminologie
- (Modalité) - Avec Mémoire

Cours au choix : comment rechercher l'offre de cours

Consulter le lien suivant pour trouver les cours qui sont offerts au choix :

[Répertoire des cours - Université de Montréal - Guide d'admission \(umontreal.ca\)](https://www.umontreal.ca/guide-dadmission)

Université de Montréal | Guide d'admission et des programmes d'études

Accueil | Répertoire des cours

Répertoire des cours

[Télécharger](#)

COURS	NUMÉRO	PÉRIODE	CRÉDITS
18th-Century British Literature	ANG 6130		3.0
20th & 21st Century Literatures in English	ANG 1034		3.0
À qui la ville? Fabrique urbaine et néolibéralisme	GEO 6205		3.0
ACLS en médecine dentaire	SRS 6013		1.0
Aborder l'humour en classe	DID 6480		3.0
Acceptation de l'essai doctoral	PSY 7992		12.0

Affiner les résultats

RECHERCHER DANS LES RÉSULTATS

Mot clé

CYCLE

☐ 1^{er} cycle (5949)

☐ Cycles supérieurs (6388)

TRIMESTRE

MATIÈRE

☐ ACT - Actuariat (19)

☐ AEG - Animation (2)

☐ AES - Études est-asiatiques (26)

☐ ALL - Études allemandes (54)

Dans le menu de gauche, vous pouvez y inscrire des critères, comme le trimestre, la (les) matière(s) qui vous intéresse(nt) et la modalité. N'oubliez pas de cocher « cours au choix » dans votre sélection (et non cours hors programme).

Affiner les résultats

RECHERCHER DANS LES RÉSULTATS

Mot clé 

CYCLE  

☐ 1^{er} cycle (5949)

☐ Cycles supérieurs (6388)

TRIMESTRE  

☐ Automne 2023 (6533)

☐ Été 2023 (2155)

☐ Hiver 2023 (5848)

MATIÈRE  

☐ ACT - Actuariat (19)

☐ AEG - Animation (2)

☐ AES - Études est-asiatiques (26)

☐ ALL - Études allemandes (54)

☐ AME - Aménagement (118)

☐ AND - Démographie et

PARTICULARITÉS  

☐ ☒ Cours au choix (719)

☐  Cours hybride (399)

☐  Cours hors programme (694)

☐  Offerts aux étudiants libres (1319)

☐  Cours en ligne (25)

☐  Cours offerts dans la mineure en arts et sciences (535)

COURS	NUMÉRO	PÉRIODE	CRÉDITS
18th-Century British Literature	ANG 6130		3.0
20th & 21st Century Literatures in English	ANG 1034		3.0
À qui la ville? Fabrique urbaine et néolibéralisme	GEO 6205		3.0
ACLS en médecine dentaire	SRS 6013		1.0
Aborder l'humour en classe	DID 6480		3.0
Acceptation de l'essai doctoral	PSY 7992		12.0
Accès à la justice et règlement des conflits en droit comparé	DRT 6988		3.0
Accessibilité du Web et du multimédia	IDV 6019		3.0
Accident vasculaire cérébral et ergothérapie	ERT 6087		3.0
Accompagnement en milieu communautaire	ERT 1461		1.0
Accompagnement spirituel : théories et pratiques	REL 6211		3.0

La plateforme Studium

Stodium est une plateforme de support à l'enseignement et à l'envoi de messages aux étudiant(s) par les enseignant(e)s de vos différents cours. Les enseignant(e)s sont libres de l'utiliser ou non mais la plupart s'en servent. Cela leur permet de déposer le plan de cours, des présentations, des notes de cours, des lectures obligatoires, etc. La plateforme vous permet également d'échanger avec les autres étudiant(e)s inscrit(e)s au cours. Vous vous connectez à votre Studium avec le même identifiant et mot de passe que pour les autres plateformes de l'Université de Montréal. Notez que vous aurez accès aux pages Studium des cours auxquels vous êtes dûment inscrit(e)s. Chaque enseignant(e) rend disponible la page Studium de son cours au moment qui lui convient.

Page d'accueil Studium (www.stodium.umontreal.ca)

The screenshot displays the Studium platform interface. The top section is a blue banner with the Université de Montréal logo and the text "Bienvenue dans votre environnement numérique d'apprentissage!". Below this is a button labeled "Accéder à votre Studium".

The second section shows a user's profile with the name "Sophie Allard" and a dropdown menu for "Vos cours". The menu lists several courses: CRI2950-A-H23, PLU6150-A-H23, SIP3100-B-H23, CRI2950-A-A22, SIP3001-B-A22, SIP3030-A-A22, SIP3090-A-A21, SIP2085-A-H21, CRI74201-A-A19, and CRI6233-A-E19. A button "Afficher tous mes cours" is also visible.

The third section is titled "Besoin d'aide ?" and contains three bullet points:

- Pour tout problème relié à vos codes d'accès ou votre mot de passe, veuillez prendre connaissance de...
- Pour tout problème avec votre courriel @umontreal, veuillez consulter la FAQ sur le courriel universita...
- Étudiant seulement - Pour tout problème relié à votre dossier académique, contactez le bureau du regis...

The fourth section is titled "Cours consultés récemment" and shows four course cards:

- L'important, c'est d'agir**: Divers FORMATION - L'important, c'est d'a...
- École de criminologie**: SIP3100-B-H23 - Rétroaction de stag...
- Direction des études supérieures et...**: PLU6150-A-H23 - Rédaction scientifi...
- École de criminologie**: CRI74201-A-A19 - Séminaire général...

Exemple d'un contenu de page Studium

Sigle,
session et
titre du
cours

SIP3090-A-A21 - Le renseignement

Accueil / Mes cours / SIP3090-A-A21

Nouvelles

SIP3090 - Plan de cours

Article Globe & Mail: Alliance 3E (lecture facultative)

Forum de discussion - SIP3090 Le renseignement

Zoom examen intra - dispo mardi 12h à 13h

Zoom examen intra - Dispo vendredi 16h à 17h

Examen intra (reprise)

Caché pour les étudiants

Différentes ressources
ou informations

Séance 1 (13 septembre 2021): Introduction

Séance ou semaine de cours

Présentation du plan de cours et modalités d'évaluation, Introduction au renseignement, Terminologie, définitions et objectifs, Évaluation et protection du renseignement.

PPT_Cours 1_Introduction

PPT du cours

Lecture (obligatoire)_Lemieux (2008)

Lecture obligatoire

Séance 2 (20 septembre 2021): Modèles de renseignement

Action policière axée sur le renseignement (intelligence-led policing), Indépendance des acteurs, direction des enquêtes et volonté organisationnelle, Processus cyclique et matriciel.

Centre international de criminologie comparée (CICC)

Il s'agit d'un centre de recherche qui regroupe des chercheurs dans les domaines de la criminologie et de la sécurité. Le centre est situé sur le même étage que les locaux de l'École de criminologie au C- 4086 et vous pouvez consulter leur site au <http://www.cicc.umontreal.ca/fr>. Le CICC offre aussi des rencontres-midi avec des chercheurs sur divers sujets, vous pouvez y assister ou regarder les conférences sur YouTube (<https://www.cicc-iccc.org/fr/evenements>).

Association des étudiant(e)s de l'École de criminologie⁷

L'Association étudiante de l'École de criminologie de l'Université de Montréal (AÉÉCUM) est votre association étudiante dès votre inscription à l'École. Celle-ci est affiliée à la Fédération des associations étudiantes de l'Université de Montréal (FAÉCUM).

⁷ Informations fournies par l'AÉÉCUM

L'exécutif de l'Association est élu lors de deux assemblées générales ordinairement tenues au début de la session d'automne et à la fin de la session d'hiver. Il se compose de 13 membres ; président(e), coordonnateur(trice) aux cycles supérieurs (2 postes), coordonnateur(trice) aux affaires internes et académiques, coordonnateur(trice) aux affaires externes, coordonnateur(trice) à la vie étudiante (3 postes), coordonnateur(trice) aux communications, coordonnateur(trice) aux services aux finissants, coordonnateur(trice) aux finances, coordonnateur(trice) au Campus Laval et secrétaire d'assemblée. Des postes de juniors sont également à combler pour certains postes. Présente sur différentes instances de l'École de criminologie et de l'Université de Montréal, l'AÉECUM a notamment pour mission d'assurer la défense des droits et des intérêts de ses membres.

Soucieux de l'accueil de ses nouveaux membres et de leur insertion tant à l'École qu'à l'Université de Montréal, les membres de l'exécutif tiennent des permanences quotidiennes dans les locaux de l'association afin d'assurer le soutien nécessaire aux étudiants des trois cycles d'études en criminologie. L'Association étudiante se charge entre autres d'organiser des activités socioculturelles et académiques telles que les initiations annuelles, la fête de Noël, la traditionnelle cabane à sucre, différents tournois sportifs et, au niveau des cycles supérieurs, d'organiser des événements scientifiques.

Comme toute association, le dynamisme et la vitalité de l'AÉECUM dépendent fortement de la participation de ses membres. C'est pourquoi nous vous invitons à prendre contact avec votre association étudiante si vous désirez vous impliquer, ou encore pour toute question relative à la vie étudiante ou à la défense de vos droits et intérêts. N'hésitez pas à communiquer avec l'AÉECUM : En personne au local C-1025 (pavillon Lionel-Groulx) Par téléphone au 514-343-6111, poste 3649 Par courriel à l'adresse électronique suivante : aecum.udem@gmail.com ou aecum@umontreal.ca.

Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM)⁸

La mission de la Fédération est de représenter, par l'intermédiaire de ses associations membres, les étudiants et les étudiantes de l'Université de Montréal afin de défendre

⁸ Informations fournies par la FAÉCUM

leurs droits et intérêts, principalement dans le domaine universitaire, mais également sur les plans social, économique, culturel et politique.

La FAÉCUM offre des services aux étudiants à leurs différents comptoirs au travers du Campus de l'Université de Montréal. Par exemple, services d'impression, chargement de la carte Opus, distribution d'agenda scolaire, etc.

En tant qu'association membre, l'AÉCUM est invitée à siéger sur différentes instances de la FAÉCUM. Notamment, le congrès général annuel, durant lequel le bureau exécutif pour l'année suivante est élu, ainsi que les conseils à la vie étudiante, les conseils aux affaires académiques, les conseils centraux, etc.

Pour plus d'informations sur la FAÉCUM et les services qui y sont offerts, consultez le site web : <http://www.faecum.qc.ca/> ou encore informez-vous auprès des représentant(e)s de votre association étudiante.

Services à l'Université de Montréal

- **Services aux étudiant(e)s**, (plusieurs services sont offerts dont des accommodements aux étudiant(e)s en situation d'handicaps (incluant la mise en place des plans d'intervention), de l'aide et écoute, des services de santé physique et psychologique, évaluation et orientation scolaire, aide à l'emploi, rédaction de CV et lettre d'intention, entre autres). Visitez le <https://vieetudiante.umontreal.ca/> pour plus d'informations.

Bibliothèque des lettres et sciences humaines (BLSH) : vous pouvez avoir accès aux services de la bibliothèque (recherche, accès à des revues, livres périodiques, banques de données). Le bibliothécaire de criminologie est David Patenaude et son bureau est au Pavillon Samuel-Bronfman, bureau 3019. On peut le joindre au 514 343-6111 poste 2624 ou par courriel à david.patenaude.1@umontreal.ca.

Visitez le <http://www.bib.umontreal.ca/> pour plus d'informations ou consulter le site <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/criminologie> pour le guide de recherche en criminologie des Bibliothèques de l'Université de Montréal.

- **Le centre sportif CEPsum** : <http://www.cepsum.umontreal.ca/>
- **Services des technologies de l'information** : <https://ti.umontreal.ca/accueil/>
- **Soutien technique, audio-visuel et pour réservation de matériel** (portable, projecteur, caméra, enregistreur), contactez le 514-343-6111 poste 6042, local B-1210 (il y a des points de service dans tous les édifices, ce dernier est le nôtre). Ils peuvent aussi vous aider si vous éprouvez des difficultés techniques (en leur téléphonant dans les salles de cours).
- **Accès à des services de médecine** ([médecine](#) de famille et spécialisée - (dermatologie, psychiatrie), de [psychologie](#) ou [d'orientation](#).
- **Stationnement** (tarif de 21\$ par jour payable aux bornes de stationnement ou possibilité d'achat d'un permis pour l'année) (Bureau B-2214). Visitez le <https://di.umontreal.ca/services/stationnement/> pour plus d'informations.
- **Service de soutien à l'apprentissage** du Centre étudiant de soutien à la réussite: il aide les étudiants qui présentent des difficultés académiques de toutes sortes. N'hésitez pas à consulter le site au <https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-apprentissage>
- **Centre de communication écrite**: il offre des ateliers pour aider les étudiant(e)s éprouvant des difficultés de rédaction : <https://www.lavitrine.com/fr/lieu/centre-de-communication-ecrite-de-luniversite-de-montreal/1321>
- **Assistance** :
 - Aide [financière](#)
 - Bureau du [registraire](#)
 - [Centre étudiant](#)
 - Droit de [scolarité](#)
 - Problème avec votre [UNIP](#)

Participation aux divers comités

Il existe plusieurs comités à l'École de criminologie et nous sollicitons régulièrement votre participation pour certains. L'apport des étudiant(e)s permet d'introduire une autre vision, une autre approche. L'implication vous permet aussi de mieux voir le fonctionnement de l'École, les enjeux qui y sont soulevés et, tout simplement, de vous intégrer.

Assemblée départementale

Plusieurs étudiant(e)s participent à ce comité en raison d'une fois par mois à compter du mois de septembre jusqu'à mai. Ils et elles participent aux discussions et aux décisions (droit de vote).

Comité des études

Ce comité est composé de la responsable de programme, un(e) chargé(e) de cours, 2 professeur(e)s et 3 étudiant(e)s. Ce comité peut avoir plusieurs mandats et dossiers à étudier chaque année. Il se rencontre au besoin (parfois quelques fois par année) et il fait des recommandations à l'assemblée départementale et à la direction. Ce n'est pas un comité décisionnel, mais son apport est très important et actif. Toutes les modifications, créations de programme ou de cours passent par ce comité. Nous souhaitons idéalement que ses membres aient des mandats de 2 ans afin de maintenir une stabilité. Nous avons un comité en criminologie pour le 1^{er} cycle (baccalauréat, mineure et majeure), un comité pour le programme de sécurité et études policières ainsi qu'un comité pour les études supérieures.

Comité santé et bien-être

Ce comité a été créé au printemps 2020 et est composé de responsables de programmes, d'étudiant(e)s, de professeur(e)s et de chargé(e)s de cours. Ce comité vise à réfléchir sur les enjeux de santé mentale et de gestion du stress chez les étudiant(e)s et aussi sur les membres du personnel. Nous avons développé une [boîte à outils](#) pour aider à gérer le stress et l'anxiété. Vous y retrouverez des capsules d'informations et de trucs et astuces. Le comité a évolué et est actuellement majoritairement composé d'étudiant(e)s et de membres du comité SMAT (santé mentale avant tout) car il se veut un comité qui fait des projets par et pour les étudiant(e)s.

Comités *ad hoc*

D'autres comités peuvent être créés en cours d'année académique.

Programme d'échange international

Il est possible de participer à un programme d'échange international au trimestre d'hiver de la 2^e année. Nous avons des ententes entre autres avec la Belgique (Liège et Louvain-La-Neuve), la France (Pau), la Suisse (Lausanne), Amsterdam (Vu), mais l'étudiant(e) peut choisir une autre destination (plusieurs autres ententes existent). L'étudiant(e) est toutefois responsable de faire ses propres démarches pour le plan d'études mais bénéficie du soutien de [UdeM International](#) et de la responsable de programme. L'échange se fait uniquement pour des cours et aucun stage n'est permis à l'étranger (sauf exception). Une rencontre d'information par UdeM International aura lieu le 13 octobre prochain et vous recevrez la convocation par courriel.

Cours Expérience pratique (CRI2005)

Il s'agit d'un projet pilote mis en place à l'automne 2022 et qui s'adresse aux étudiant(e)s inscrits au baccalauréat et à la majeure en criminologie ainsi qu'aux étudiant(e)s du baccalauréat en sécurité et études policières. Essentiellement, l'étudiant(e) doit compléter 120 heures de bénévolat dans un milieu qu'il ou elle aura trouvé en intervention, en recherche, en analyse ou dans le domaine de la sécurité. Deux séances de cours sont prévues au cours desquelles les étudiantes doivent faire une courte présentation orale (en début et en fin de projet) ainsi qu'une rédaction pour mettre par écrit son expérience bénévole. La notation du cours se fait par la mention (S) (succès) ou (E) (échec). Ce cours est inscrit dans un des blocs de cours optionnels (le bloc C pour le baccalauréat en sécurité et études policières) et compte pour 3 crédits. Cela permet aux étudiant(e)s d'explorer un milieu de travail ou simplement de confirmer ses aspirations professionnelles. Les informations plus détaillées se trouvent sur le site de l'École de criminologie et si vous souhaitez vous y inscrire il faut envoyer un courriel à sophie.allard.1@umontreal.ca. Vous pouvez vous y inscrire à chacun des trimestres (automne, hiver, été) même si le cours ne figure pas nécessairement dans votre centre étudiant.

Stages en région

Les coordonnatrices de stages de l'École de criminologie ont travaillé au développement de stages en région (au-delà de 200 km de Montréal) et auprès des communautés autochtones et des peuples des Premières Nations. Des rencontres d'informations sont prévues et vous serez convoqué(e)s par courriel à cet effet. Tout(e) étudiant(e) qui désire faire ce type de stage devra déposer une demande et participer à une entrevue. Par la suite des démarches personnalisées seront effectuées en fonction des besoins des milieux et des étudiant(e)s. Des documents d'information se trouvent sur le site de l'École de criminologie.

Informations en rafale

- **Utilisation du cellulaire en classe** : il est possible que certains enseignant(e)s vous interdisent l'utilisation de votre cellulaire en classe. Cette information vous sera communiquée en début de cours et pourrait également se trouver dans le plan de cours. Si nulle mention n'est faite à cet effet, nous vous demandons de bien vouloir faire preuve de discrétion puisque l'enseignant(e) peut trouver cela désagréable que de se trouver devant une classe où plusieurs personnes sont sur leur téléphone. Nous vous demandons de faire preuve de courtoisie.
- **Utilisation des ordinateurs portables en classe** : vous avez droit à vos ordinateurs portables en classe (à moins d'indication contraire par l'enseignant(e) pour des raisons pédagogiques ou d'intégrité). Toutefois, nous vous demandons de limiter les consultations des réseaux sociaux ou d'autres sites Internet pour ne pas distraire vos collègues de classe et l'enseignant(e) éventuellement. Encore une fois, nous vous demandons de faire preuve de courtoisie.
- **Communications par courriel au membre du personnel** : vous êtes bien évidemment invités à communiquer avec tout membre du personnel administratif ou enseignant de l'École de criminologie. Vous devez toutefois être conscient(e)s que nous recevons un nombre élevé de courriels et nous y répondons par ordre d'arrivée. Nous vous demandons donc un délai d'au plus quelques jours pour obtenir votre réponse et nous vous demandons de ne pas renvoyer de courriel pour une même demande, à moins que vous n'ayez obtenu votre réponse autrement.

Personnes – ressources et leurs rôles

Le tableau suivant présente les membres de l'équipe de l'École de criminologie, leurs coordonnées ainsi qu'un bref aperçu de la façon dont ils peuvent vous assister pendant votre cheminement scolaire :

Titre	Nom	Coordonnées	Rôle auprès de l'étudiant
Directeur	Samuel Tanner	514-343-6387 poste 40567 samuel.tanner@umontreal.ca	Peut recueillir plaintes/commentaires de satisfaction concernant un cours, un enseignant, un employé ou pour entendre vos suggestions
Adjointe au directeur	Mélanie Chartrand	514-343-6111 poste 39940	Peut recueillir plaintes/commentaires de satisfaction concernant un cours, un enseignant, un employé ou pour entendre vos suggestions
Responsable de programme & coord. stages, bacc. SIP Responsable option Analyse bacc. CRI	Sophie Allard	514-343-6111 poste 1376 sophie.allard.1@umontreal.ca	Tient le rôle de conseillère pédagogique (cheminement scolaire et professionnel, difficultés parcours académique et en stage) pour le baccalauréat en sécurité et études policières et criminologie (option analyse)
Responsable de programme & coord. stages, bacc. CRI (intervention) et mineure CRI	Isabelle Daignault	514-343-6111 poste 33112 isabelle.daignault@umontreal.ca	Tient le rôle de conseillère pédagogique (cheminement scolaire et professionnel, difficultés parcours académique et en stage) pour le baccalauréat en criminologie (option analyse) et la mineure en criminologie
Responsable de la majeure en criminologie (Campus Laval)	Massimiliano Mulone	514-343-6111 poste 3646 massimiliano.mulone@umontreal.ca	Répond à vos questions concernant la majeure en criminologie
TGDE baccalauréat en sécurité et études policières et en criminologie	Brigitte Joly	514-343-6111 poste 40565 brigitte.joly@umontreal.ca	Technicienne en gestion des dossiers étudiants. S'occupe des inscriptions aux cours en cas de difficultés, répond aux questions sur le cheminement scolaire ou la structure de programme. Prend en charge les formulaires d'usage
TGDE majeure en criminologie	Marie-Ève Lamoureux	514-343-6111 poste 45188 marie-eve.lamoureux@umontreal.ca	Technicienne en gestion des dossiers étudiants. S'occupe des inscriptions aux cours en cas de difficultés, répond aux questions sur le cheminement scolaire ou la structure de programme. Prend en charge les formulaires d'usage
TCTB	Lily Barrette	Tél. 514-343-6111, poste 40894 lily.barrette@umontreal.ca	Peut recueillir les travaux en retard
AÉÉCUM		Local C-1025 (Pav, Lionel Groulx) 514-343-6111, poste 3649 aeecum@umontreal.ca	Association étudiante de l'École de criminologie de l'Université de Montréal

Annexe 1 - Description des cours

Baccalauréat en sécurité et études policières – Descriptif des cours (Tous les cours comportent 3 crédits, sauf indication contraire)

CRI 1006 Méthodes & recherche en criminologie

Notions de base de la recherche quantitative et qualitative en criminologie. Analyse, discussion et critique des différents types de données et techniques d'analyse en criminologie.

CRI 1050 Sociocriminologie

Présentation des principales thèses sociologiques qui envisagent la question criminelle soit sous l'angle de l'explication des conduites criminelles, soit sous l'angle de la réaction sociale et du contrôle sociale.

CRI 1100 Psychocriminologie

Les principales contributions de la psychologie à la compréhension du comportement ou d'un style de vie délinquant. Le fonctionnement du moi délinquant. L'agression. Développement personnel et orientation criminelle.

CRI1511 Délinquance et facteurs criminogènes

Étude des mécanismes de l'émergence et du développement de la conduite délinquante. Analyse des facteurs criminogènes actifs. Théories intégratives.

CRI 1730 Victimologie

Le rôle des victimes dans la dynamique du crime et dans l'administration de la justice. Les conséquences de la victimisation. La réparation des préjudices. L'intervention psychosociale auprès des victimes.

CRI 2410 Pénologie

Les divers modes de contrôle social. Les finalités de la détermination et l'efficacité des peines.

CR 2531 L'analyse stratégique en criminologie

Les décisions des délinquants. Le crime conçu comme un moyen en vue d'une fin. La rationalité du délinquant telle qu'elle se manifeste dans les situations précriminelles. La théorie de la dissuasion.

CRI 3013 Analyse de la criminalité

Stratégies d'analyse du phénomène criminel : analyse démographique, géographique, comparative et longitudinale, analyse de la récidive et analyse d'impact.

CRI 3040 Trajectoires criminelles

Analyse des trajectoires et carrières criminelles communes, des délinquants impliqués dans une criminalité lucrative (criminalité acquisitive et de marché) permettant de comprendre le savoir-faire criminel et les motivations sous-jacentes.

CRI 3201 Droits de la personne et criminologie

Les droits de la personne et impact sur le fonctionnement de la justice et sur la pratique criminologique.

CRI 3305 Violences criminelles

Étude des théories sur l'agression et la violence. Analyse de l'homicide, des agressions sexuelles et de la violence interpersonnelle.

CRI 3341 Drogues et criminalité

Les substances psychoactives, leurs effets et leurs rapports avec la conduite criminelle. Les conventions internationales et les lois canadiennes en matière de drogue. Les modèles conceptuels expliquant la relation drogue-crime.

CRI 3361 Prévention du crime

Cadre théorique et évolution de la notion de prévention en criminologie. L'analyse de divers programmes et leur efficacité. L'élaboration de projet en prévention.

CRI 3540 Minorités et question criminelle

Les rapports entre les minorités et la justice pénale. L'étude de la criminalité des groupes minoritaires et de la réaction sociale à leur égard. Sensibilisation à l'intervention auprès des membres de ces groupes.

CRI 3950 Criminalité informatique

Présentation des principales formes de criminalité informatique. Usages problématiques et criminels d'Internet. Législation et intervention policière dans le cyberspace. Impacts des nouvelles technologies sur le milieu criminel.

DRT 1002S Introduction au droit

Notions de droit, de règle de droit. Sources de la règle de droit. Pouvoir législatif, exécutif et judiciaire : composition et compétence. Éléments fondamentaux de droit civil et de *common law*.

DRT 1222 Obligations 2

Responsabilités contractuelle et extracontractuelle : conditions, cas d'exonération, partage. Gestion d'affaires, réception de l'indu, enrichissement injustifié. Exécution par équivalent de l'obligation. Régimes spéciaux de responsabilité.

DRT 1224 Personne physique et famille

Jouissance et exercice des droits civils. Droits de la personnalité. État et capacité des personnes physiques. Mariage, filiation, obligation alimentaire, autorité parentale, séparation de corps et divorce.

DRT 1502 Droit constitutionnel 2

Théorie générale du fédéralisme et du partage des compétences. Introduction à la protection des droits et libertés.

DRT 1505 Droit pénal 1

Sources et fondements du droit pénal. Principes fondamentaux de la responsabilité pénale. Étude des éléments constitutifs des infractions, de la notion de faute pénale et des principaux moyens d'exonération.

DRT 3503 Libertés publiques

Naissance et reconnaissance des droits et libertés fondamentales en Occident. Système général de protection au Canada et au Québec. Approfondissement de certaines libertés fondamentales.

DRT 3505 Preuve et procédure pénales

Principes fondamentaux et règles gouvernant la recevabilité et l'administration des moyens de preuve et régissant le processus pénal tant hors des étapes antérieures au procès, qu'au procès puis en appel. Impact de la Charte canadienne.

DRT 3603 Rapports collectifs de travail

Étude des lois fédérales et provinciales sur les rapports collectifs de travail. Associations syndicales et patronales. Conventions collectives et décrets. Règlement des conflits. Responsabilité civile et pénales des parties.

DRT 3806 Droit des professionnels

Historique et caractéristiques de l'organisation professionnelle au Québec. Monopole et déréglementation. Éthique, faute disciplinaire et faute civile. Responsabilité civile.

GSP 1040 Gestion des technologies en sécurité intérieure

La technologie au service de la sécurité; technologie de prévention, de l'enquête et de l'information. L'ordinateur comme instrument de gestion, d'analyse et de renseignement.

IFT 1912 Initiation aux chiffriers électroniques

Environnement de travail. Notions de base. Les commandes. Les formules. Les fonctions. Les graphiques. La gestion des données. Les tableaux croisés dynamiques. Les macrocommandes. Applications clé en main.

IFT 1931 Initiation aux bases de données

Environnement de travail. Notions fondamentales. Manipulation d'une base de données. Programmation utilisant le progiciel de gestion de base de données. Utilisation professionnelle.

PHI 1400 Problèmes en éthique

Analyse des principales notions (droits, obligation, bien-être, égalité) et des principaux problèmes (inégalité sociale, environnement, ...) de l'éthique philosophique contemporaine.

PHI 2990 Fondements et enjeux pratiques de l'éthique (Concomitant SIP2990, 1,5 crédit)

Développer la réflexion morale à partir d'une étude des principaux courants en éthique. Connaître l'éthique déontologique, conséquentialiste et l'éthique de la vertu. Comprendre les notions d'autonomie, de normes morales et les dilemmes moraux.

PHI 3660 Philosophie du droit

Le droit, médiation entre la politique et l'éthique. Le droit des Anciens et des Modernes. Légalité et légitimité. Droit naturel et droit positif. Droit naturel et historicisme. Droit de punir. Problèmes de justice distributive.

POL 1953 Institutions politiques Canada-Québec

Origines du régime constitutionnel canadien. Position du Québec dans la fédération. Les structures institutionnelles, la législature, le processus électoral, les formations politiques, le gouvernement, l'administration, le judiciaire.

POL 1954 Politique internationale

Théories générales et partielles. Définitions et typologies des États et des organisations internationales. Dimensions diplomatiques, juridiques, stratégiques et économiques des relations interétatiques.

PSY 1075 Psychologie sociale

Théories, méthodes et postulats de base. Influence des facteurs sociaux sur l'individu. Processus interpersonnels. Processus de groupe. Psychologie sociale et problèmes contemporains.

SIP 1000 Sécurité intérieure : nature et mission

Notions de sécurité intérieure, de maintien de l'ordre, de police, de paix publique, de prévention et de répression. Survol historique. Le privé et le public. Imputabilité, légitimité et contrôle de la police et de la sécurité.

SIP 2010 Gestion en sécurité intérieure

Fonctionnement efficace d'une organisation en relation avec son environnement. Rôles et fonctions principales du gestionnaire : planification, organisation, direction et contrôle.

SIP 2030 L'organisation de l'enquête

Vision d'ensemble de l'enquête criminelle. La coordination et l'articulation des éléments. Le constat criminel, l'interrogatoire, la recherche, l'arrestation, la perquisition, les notions de police technique. Les facteurs de succès.

SIP 2040 Sécurité et cadre normatif

Le cadre normatif régissant les activités sécuritaires publiques et privées, les intérêts et les valeurs de l'individu protégé par ce cadre, acteurs et instances appliquant le cadre normatif, les sanctions prévues pour en réprimer la violation.

SIP 2080 La sécurité privée

Le marché de la sécurité privée : offre et demande. Les besoins de sécurité privée : commerces, usines, campus, centre d'achats... L'inspection de sécurité, les systèmes de surveillance et de contrôle d'accès, le plan de crise, la technologie.

SIP 2085 Police et sécurité transnationale

Globalisation de la criminalité et globalisation de la police. Organisations policières transnationales. Marché international de la sécurité privée. Ententes multilatérales sur la sécurité. Effets du contexte géopolitique sur la sécurité intérieure.

SIP 2242 Gestion de crises et plan d'urgence

La nature de la crise. Aggravation et escalade. Perte de contrôle. Cellule de crise. Plan d'urgence. Étude de cas.

SIP 2990 Éthique appliquée en sécurité intérieure (Concomitant PHI 2990, 1,5 crédit)

Développer la réflexion éthique en sécurité intérieure. Définir des actions impartiales, intègres et diligentes. Se familiariser avec les dilemmes éthiques : pouvoir discrétionnaire, discrimination, emploi de la force en situation d'autorité.

SIP 3001 Préparation au stage

L'étudiant doit entreprendre les démarches nécessaires à la réalisation de son projet de stage pratique. Il doit formuler des objectifs personnels et rédiger un contrat pédagogique.

SIP 3002 Stage en intervention (6 crédits)

L'étudiant effectue un stage en milieu de travail dans le domaine de la sécurité intérieure.

SIP 3030 Les crimes contre la personne

L'investigation de l'homicide conjugal, du règlement de compte, de l'homicide querelleur, des crimes sexuels, des vols à main armée.

SIP 3040 Régulation de la criminalité économique

Prévention, détection, répression et réparation permettant d'agir sur le volume et les effets néfastes de crimes non violents et astucieux, comme la fraude, visant l'enrichissement illégitime aux dépens d'autrui.

SIP 3060 Exploit. des systèmes d'information

Traitement des bases de données de la criminalité à l'aide d'outils technologiques. Analyse cybernétique de la criminalité. Gestion de l'information.

SIP 3070 Org. de la sécurité intérieure

Les communications fonctionnelle et symbolique. Cultures organisationnelle et de métiers. Autorités hiérarchique et fonctionnelle. Le travail en équipe et les modèles de gestion participative. Diriger des personnes et gérer des systèmes.

SIP 3071 Question de sécurité intérieure

Séminaire permettant à l'étudiant d'approfondir certaines matières du domaine de la sécurité intérieure.

SIP 3082 Technologie, information et sécurité

Information, communication et technologies en lien avec la sécurité intérieure. Impacts des technologies en sécurité intérieure. Enjeux politiques, sociaux et historiques de la technologie en sécurité. Facteur humain et technologie de sécurité.

SIP 3085 Enjeux de sécurité nationale

La notion de sécurité nationale au Canada. Ingérence étrangère. Protection d'infrastructures essentielles. Contre-prolifération. Terrorisme et financement. Cybersécurité et intelligence artificielle. Criminalités intégrées. Vulnérabilités nationales.

SIP 3090 Le renseignement

L'histoire et les pratiques du renseignement de la sécurité publique et privée. La communauté canadienne du renseignement et le processus cyclique du traitement de l'information.

SIP 3100 Rétroaction de stage

Supervision en petits groupes. L'actualisation des connaissances théoriques dans la pratique. Réflexion sur les habiletés personnelles et professionnelles.

SIP 3242 Plan de continuité des activités

Planification de la continuité des activités et relève opérationnelle pour assurer la prestation des services ou produits cruciaux pendant une perturbation afin de sauvegarder des installations, données et biens.

SOL 2410 Classes et mouvements sociaux

Classes sociales, rapports de classe, mouvements sociaux. Caractéristiques des sociétés industrielles : évolution en fonction des rapports sociaux déterminants, principaux problèmes et conflits sociaux, place et fonction du mouvement ouvrier.